

Commission Formation du 19 mars 2020

Réunion tenue à distance

Relevé de Conclusions

21 présents dont 18 votants

DÉLIBÉRATION	Responsables de la mise en œuvre (si nécessaire)	RÉSULTAT DU VOTE
1- Vote - Validation du compte-rendu Commission Formation		
Report de la validation des CR du 28/11/19 et du 31/01/20 à la prochaine Commission Formation du 2 avril	<i>Aff. Générales</i>	Pas de vote nécessaire
PARTIE A		
2- Informations/questions sur l'organisation des formations suites aux événements actuels (crise sanitaire Covid-19)		
LES EXAMENS		
- Tous les CCF2 théoriques se dérouleront en distanciel en Licence et Master - Marge de manœuvre laissée dans l'organisation des examens à venir en formations professionnelles - Organisation des CCF2 de pratique sportive décision reportée à la Commission Formation du 2 avril Proposition : Remontée des dispenses à saisir sur APOGEE pour le 5 avril	<i>JC WECKERLE Resp. de formation</i>	- Adopté à la majorité (17/18) - Adopté à l'unanimité - Adopté à la majorité (17/18)

• LES STAGES		
- Diffusion d'un message unique pour tous les étudiants de l'UFR → suspension de tous les stages sauf lorsqu'un aménagement en télétravail est possible. → Pas d'avenant formel mais aménagement acté par échange de mail entre structure et équipe pédagogique. - Report du stage envisageable avec rédaction d'un avenant si prolongation des dates du stage au-delà des dates prévues dans la convention initiale. Décisions : - UE stage neutralisée pour tous les étudiants d'une même formation. Choix à faire par formation. - Alerte la gouvernance de l'UCBL sur la problématique de la suspension de la gratification des stages	<i>Aff. Générales Resp. de formation</i>	- Adopté à l'unanimité - Adopté à l'unanimité
3- 2^{ème} chance		
- Mise en place de la 2^{ème} chance pour cette année en raison de la situation exceptionnelle - Application de la 2^{ème} chance cette année en Licence avec meilleure note gardée – sous réserve de la mise en œuvre technique - Application de la règle du Max en Master – attention au maintien du délai de 15 jours entre la publication des résultats et le rattrapage – sous réserve de la mise en œuvre technique Décision : Report de la discussion sur la mise en œuvre ou non de la 2^{ème} chance pour les années suivantes	<i>Resp. de formation F. FABRE JC WECKERLE</i>	- Adopté à la majorité (15/18) - Adopté à la majorité (15/18) - Adopté à la majorité (14/18)

4- Calendriers 2020-2021 des formations

Proposition : Report de la discussion à la Commission Formation du 2 avril

Idée : Transmission des calendriers à F. FABRE et à V. PILLAT

Resp. de formation
F. FABRE
V. PILLAT

Pas de vote nécessaire

5- Commission formation supplémentaire en avril

Décision : nouvelle Commission Formation se tiendra le 2 avril

JC WECKERLE

Pas de vote nécessaire

PARTIE B

6- Questions diverses

Pas de questions diverses.